

L'ABELLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE, EDITION HEBDOMADAIRE, EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE, EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

\$12 - - Un An | \$5 - - 6 Mois | \$3 - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'E-

TRANGER, PORT COMPRIS:

\$15.15 - - Un An | \$7.55 - - 6 Mois | \$3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

\$3.00 - - Un An | \$1.50 - - 6 Mois | \$1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'E-

TRANGER:

\$4.05 - - Un An | \$2.05 - - 6 Mois | \$1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de

Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traités sur Express.

VENTES A L'ENQUAN.

I. B. Remyson.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SHERIFF

D'une Vaste Propriété de

Valeur et Améliorée du

Deuxième District,

Formant le coin de

Avenue City Park et la rue Alexander

et la rue Dumaine et

Alexander

(ILET : RUE NORD HENNESSY),

consistant d'une bâtisse en briques

à deux étages (avec grand

logement).

Portant le No Municipal 902 rue

Alexander et No 902 Avenue City

Park et un cottage simple por-

tant le No Municipal 924

Avenue City Park.

(en face du vieux City Park

dans un splendide et désirable voi-

sinage sur les propriétés de valeur

augmentant constamment.

Edward P. Cozain vs Joseph Obetta.

COUVILLE DE DISTRICT POUR LA

Paroisse d'Orléans - No 98,336 - En

vertu d'un writ de saisie et vente à moi

adressé par l'Honorable Cour Civile de

Distric de cette ville, le 18 janvier 1912,

le propriétaire ci-dessus désigné, a

proposé à la vente à l'enchère publi-

que, à la Bourse des Propriétés Fon-

cières, No 311 rue Baronne, entre les

rues Union et Gravier, dans le Premier

District de cette ville, le 18 janvier 1912,

à midi, la propriété ci-dessus désignée,

à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble

avec les bâtiments et améliorations qui

s'y trouvent et tous les droits, privilè-

ges, servitudes et avantages y appar-

tenant, situés dans le Deuxième Dis-

trict de cette ville, dans l'ancien lot

de la Métairie, entre les rues Alexan-

der, Nord Hennessy, et la rue Dumaine,

entre les rues Alexander, Nord Hen-

nessy, et la rue Dumaine, et un cot-

tage simple portant le No Municipal

902, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SHERIFF

D'une Vaste Propriété de

Valeur et Améliorée du

Deuxième District,

Formant le coin de

Avenue City Park et la rue Alexander

et la rue Dumaine et

Alexander

(ILET : RUE NORD HENNESSY),

consistant d'une bâtisse en briques

à deux étages (avec grand

logement).

Portant le No Municipal 902 rue

Alexander et No 902 Avenue City

Park et un cottage simple por-

tant le No Municipal 924

Avenue City Park.

(en face du vieux City Park

dans un splendide et désirable voi-

sinage sur les propriétés de valeur

augmentant constamment.

Edward P. Cozain vs Joseph Obetta.

COUVILLE DE DISTRICT POUR LA

Paroisse d'Orléans - No 98,336 - En

vertu d'un writ de saisie et vente à moi

adressé par l'Honorable Cour Civile de

Distric de cette ville, le 18 janvier 1912,

le propriétaire ci-dessus désigné, a

proposé à la vente à l'enchère publi-

que, à la Bourse des Propriétés Fon-

cières, No 311 rue Baronne, entre les

rues Union et Gravier, dans le Premier

District de cette ville, le 18 janvier 1912,

à midi, la propriété ci-dessus désignée,

à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble

avec les bâtiments et améliorations qui

s'y trouvent et tous les droits, privilè-

ges, servitudes et avantages y appar-

tenant, situés dans le Deuxième Dis-

trict de cette ville, dans l'ancien lot

de la Métairie, entre les rues Alexan-

der, Nord Hennessy, et la rue Dumaine,

entre les rues Alexander, Nord Hen-

nessy, et la rue Dumaine, et un cot-

tage simple portant le No Municipal

902, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

924, situé dans l'ancien lot de la Mé-

tairie, entre les rues Alexander, Nord

Hennessy, et la rue Dumaine, et un

cottage simple portant le No Municipal

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SHERIFF

D'une Vaste Propriété de

Valeur et Améliorée du

Deuxième District,

Formant le coin de

Avenue City Park et la rue Alexander

et la rue Dumaine et

Alexander

(ILET : RUE NORD HENNESSY),

consistant d'une bâtisse en briques

à deux étages (avec grand

logement).

Portant le No Municipal 902 rue

Alexander et No 902 Avenue City

Park et un cottage simple por-

tant le No Municipal 924

Avenue City Park.

(en face du vieux City Park

dans un splendide et désirable voi-

sinage sur les propriétés de valeur

augmentant constamment.

Edward P. Cozain vs Joseph Obetta.

COUVILLE DE DISTRICT POUR LA

Paroisse d'Orléans - No 98,336 - En

vertu d'un writ de saisie et vente à moi

adressé par l'Honorable Cour Civile de

Distric de cette ville, le 18 janvier 1912,